

La glacière du lac de Saint-Front



Les chartreux de Bonnefoy ont reçu de Jourdain, seigneur du Mézenc, le droit de pêche dans le lac de St-Front en 1317. Ils devinrent propriétaires par la suite et le restèrent jusqu'à la Révolution. Le produit de la pêche pouvait leur parvenir en 2 heures à cheval, 3 heures à pied ce qui était tout à fait compatible avec la fraîcheur des poissons surtout si le transport se faisait à l'aube.

Après la Révolution, les nouveaux propriétaires cherchèrent à rentabiliser le lac. Monsieur de Causants, corrèzien, alors propriétaire, y créa un établissement de pisciculture, en 1852, sur le modèle de ce qui se pratiquait, depuis 1830, dans les Vosges, où cet élevage avait été introduit pour la première fois en France.

« À partir de 1860, la vente des truites n'a jamais été inférieure à 3000 fr. et s'est élevée jusqu'à 8000 », notait Albin Mazon en 1894, à propos du lac de St-Front. Se posait alors le problème de la conservation du poisson pendant le transport qui se

faisait à l'époque en véhicule hippomobile spécial ou en service régulier. Au début du XX^e siècle, on utilisa les autocars et trains régionaux, par exemple : St Front - Fay à cheval, Fay - Le Chambon en autocar, Le Chambon - Dunières en "galoche" (train C.F.D. à voie étroite, Dunières - Firminy en autorail, enfin Firminy - Saint-Genest-Malifaux en autocar. Il fallait donc bien une caisse en bois avec de la glace pour que le poisson supporte le voyage.

On a retrouvé, dans une correspondance, l'évocation d'une première glacière, située au pied du pignon nord de la ferme du lac, elle aurait précédé celle qui figure sur les cartes postales anciennes. C'est cette dernière, la plus connue, qui a été utilisée jusqu'à l'arrivée des réfrigérateurs, congélateurs et machines à fabriquer la glace artificielle. Cette glacière fournissait aussi l'hôpital du Puy qui l'utilisait pour atténuer la douleur, et peut-être des restaurants, auxquels étaient livrées en même temps les truites Fario saumonées de qualité

André BOSCH

Nous tenons à remercier particulièrement, pour leur participation, le propriétaire actuel, témoin oculaire, et le service des archives du Centre Culturel du Conseil Général du Puy, Auguste RIVET, responsable.